

M. BOULLAH OULD MOGUEYA,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PRDS
À HORIZONS

***"En tant que partis politiques,
nous devons nous élever
contre les maux qui menacent
notre société"***

Nos reporters ont rencontré le secrétaire général du PRDS. M. Boullah Ould Mogueya s'est longuement entretenu avec nous des questions nationales: changement du 3 août 2005, élections futures, justice, bonne gouvernance. Il a avancé les positions et les propositions de son parti. Interview.

LIRE PAGE 6



Nos reporters ont rencontré le secrétaire général du PRDS. M. Boullah Ould Mogueya s'est longuement entretenu avec nous des questions nationales: changement du 3 août 2005, élections futures, justice, bonne gouvernance. Il a avancé les positions et les propositions de son parti. Interview.

Horizons : Quelle appréciation fait-on au PRDS du changement intervenu le 3 août dernier ?

M. Boullah Ould Mogueya : Comme tout le monde le sait, le Parti Républicain Démocratique et Social a défini très tôt sa position vis-à-vis du changement intervenu le 03 août et ce, en partant de ses propres principes. Après la rencontre organisée par le Président du CMJD avec les partis politiques, et après avoir écouté les explications et garanties qu'il nous a présentées, le Bureau Exécutif du PRDS a décidé de soutenir le projet du CMJD. Nous soutenons les propositions avancées concernant la révision constitutionnelle, notamment l'abrogation de l'article 104 et les innovations qui concernent la durée du mandat présidentiel. Nous soutenons également les initiatives concernant les prochaines élections, notamment la formation d'une commission nationale pour les élections qui superviserait les opérations électorales, le principe de la durée de la période transitoire, ainsi que les garanties de neutralité de l'administration, du CMJD et du gouvernement. Nous pensons que ces garanties permettront à tout le monde, en concertation, d'organiser des élections transparentes et démocratiques, donc le retour des institutions démocratiques et constitutionnelles dès la fin de la période de

que les présidentielles soient tenues après.

Horizons : Une mesure d'amnistie a été prise pour les crimes et délits politiques. Quelle est à cet égard la position du PRDS ?

Boullah : Au PRDS, nous soutenons tout ce qui peut unir le corps social, éloigner la haine, les dissensions stériles qui n'avancent en rien. Naturellement nous visons la construction d'une Mauritanie unifiée, grâce aux efforts de tous les Mauritaniens à l'intérieur et à l'extérieur. Nous ne nous opposons pas à leur participation positive. C'est ce qui ressort des enseignements de notre Sainte Religion et de nos valeurs morales. Il est du devoir de tous de trouver un consensus en vue de la construction nationale. Et la période à venir, celle de la mise en place des institutions démocratiques, est cruciale.

Horizons : Un comité a été créé pour préparer les futures élections. Quelle appréciation en fait le PRDS ?

Boullah Ould Mogueya : Ce comité mène actuellement ses travaux. La prochaine phase sera celle de la concertation avec les partis politiques à propos de ce processus et des outils qui seront utilisés pour sa réussite. Il y a ce qui concerne les questions constitutionnelles. Il y a aussi des questions liées à la méthode qui sera utilisée pour organiser les élections futures. Quand débutera la période de concertation, le PRDS avancera des propositions précises en ce domaine.

Horizons : L'Etat mauritanien a fait appel à l'ONU pour l'aider à organiser des élections propres

Boullah Ould Mogueya : Nous sou-

tionnelle dès la fin de la période de transition. Nous avons donc déclaré notre pleine disposition à participer à ce processus.

Nous avons préparé quelques propositions à propos de la concertation. La première concerne le travail des comités chargés de préparer la phase transitoire. Nous les avancerons lorsque ces comités chargés de cette question débiteront les concertations.

Nous vivons aujourd'hui dans une très importante phase de notre histoire, celle de la transition qui nous conduira vers une étape encore plus importante. Les partis politiques et la société civile doivent jouer un rôle essentiel dans cette phase.

A partir de ce constat, nous devons souligner qu'il existe de nouvelles données avec lesquelles tout le monde doit compter. Il n'y a, par exemple, plus de partis de majorité ni de partis d'opposition. Il n'y a que des partis politiques qui s'activent sur la scène nationale et qui ont chacun ses objectifs, ses programmes, ses lignes de direction qui se recoupent parfois, qui divergent sur certaines questions, suivant leurs visions politiques. Nous nous rencontrons parfois, sur certaines idées, avec certains partis d'opposition.

A cet égard, nous soutenons l'idée d'une impulsion d'un cadre de concertation qui nous permettra de travailler ensemble pour traverser cette période; dans un climat de sérénité et de concertation, de tolérance, d'esprit de responsabilité, de patriotisme sincère et d'affiner ensemble les outils qui permettraient d'assurer de bons résultats pour toutes les consultations.

Nous devons, en tant que partis nous élever face aux maux qui menacent notre société : tribalisme, régionalisme, racisme, clanisme. Nous avons en tant que partis la responsabilité d'orienter et d'encadrer, de former nos militants et diriger notre action dans le sens de l'ancrage du patriotisme, en cette période précisément et en ces circonstances et à d'autres moments également, bien sûr.

Nous devons en même temps orienter notre discours vers l'union, vers le renforcement de l'unité nationale, l'unité du pays, l'unité des citoyens. L'unité nationale, c'est un point important. Elle est menacée par les maux que nous avons cités plus haut. Il y a bien sûr d'autres points sur lesquels on peut s'accorder ou non. Ceci, bien sûr, est naturel pour des politiciens capables de comprendre la situation et la dépasser.

Concernant le calendrier, nous avons proposé que la période intérimaire soit de seize mois (16) et que les élections législatives et municipales soient organisées, au même moment, après le référendum et enfin

Boullah Ould Mogueya : Nous soutenons tout ce qui peut concourir au succès des opérations électorales futures. Il est certain que la constitution d'une commission nationale indépendante pour les élections est un élément essentiel. L'organisation des élections est un phénomène complexe et facile en même temps. Elle est facile si les acteurs conviennent des règles du jeu et acceptent ses résultats. Elle est complexe, si le contraire survient, si le vainqueur s'accapare la victoire, malgré le doute qui est apparu, et si le vaincu se cramponne à la défaite. Je pense que la présence d'observateurs internationaux facilitera la tâche et constituera une autre manière d'assurer des élections aux résultats acceptables. Nous considérons aussi qu'il serait utile d'inviter des observateurs venus de pays frères et amis, car ils connaissent plus que d'autres nos spécificités.

Le but de tout cela est de concourir au succès des opérations futures. Et nous ne refusons, au présent comme à l'avenir, aucun moyen capable de nous aider à mettre en place, ou à remettre en place des institutions démocratiques consensuelles, effectivement représentatives de la volonté du peuple mauritanien.

Horizons : Un autre comité interministériel se penche sur la réforme de la justice...

Boullah Ould Mogueya : Ce comité-là est le plus important, car la Justice est l'élément essentiel pour toute société, pour tout régime, une justice réelle. Une magistrature indépendante au-dessus de tout soupçon, est une nécessité essentielle, une justice qui dit le droit, en partant des lois positives. Tout le monde, convient qu'il y a des conditions à mettre en place, pour placer ceux qui exercent dans ce domaine dans la possibilité de mener leur noble mission. Ces conditions peuvent être d'ordre matériel, d'ordre moral ou concerner la formation.

A ce sujet, nous pensons que la création, vu la réflexion sur la création d'éléments pouvant encourager les magistrats compétents, honnêtes dans leur travail est nécessaire. Et nous aurons à faire des propositions en ce domaine. Il faut aussi réfléchir à des sanctions, des sanctions qui toucheraient ceux qui oeuvreraient dans le sens contraire. Des sanctions qui les empêcheraient d'agir à l'avenir.

La justice est importante aussi par ce qu'il conforte les individus dans la préservation de leurs droits. Elle attire aussi les investisseurs. Notre pays intéresse aujourd'hui les investisseurs. Et la première question que se posent les investisseurs concerne la qualité de la justice. Et c'est normal, car l'in-



vestissement est par nature pusillanime et refuse de prendre des risques, dans un climat où la règle de droit n'est pas respectée.

D'autre part, il y a des milliers de décisions de justice qui sont prises par le corps de la justice, et si ces milliers de décisions judiciaires ne respectent pas les règles de droit, cela va engendrer des milliers de problèmes pour le pays, pour le pouvoir, pour la société.

Je crois que la formation est une opération très importante en ce domaine. Il faudrait, je pense réfléchir, parmi d'autres choses, à la création d'un centre de formation. Car le monde évolue à pas rapides, et les règles juridiques, internes et internationales, évoluent rapidement, comme les sociétés, et il appartient au juge d'accompagner ces transformations. La formation est donc un élément important, plus important peut-être que l'encouragement matériel. Car un cadi bien formé, bien informé du monde qui l'entoure,

car le droit commercial, le droit maritime, le droit pénal évoluent. Et l'immobilisme, en ce cas, est inacceptable et ne saurait être surmonté que par la création d'une institution qui suit cette évolution et forme, en conséquence les juges et les magistrats. L'évolution économique et sociale nous oblige à créer de règles de droit idoines mais exige aussi que ces règles soient bien comprises et appliquées scrupuleusement. Tout cela exige du juge une formation moderne et compatible avec les transformations sociales.

Horizons : Le troisième comité inter-ministériel est chargé de proposer des mesures garantissant la bonne gouvernance de la gestion des deniers publics...

Boullah : La bonne gouvernance a ses règles. Des projets en ce sens ont été établis dans plusieurs pays. A certaines périodes des règles de base exist-

tent en ce domaine. Il faudrait connaître les expériences menées ailleurs et qui ont été des réussites.

Gérer les ressources humaines, de manière rationnelle, est le plus important à mes yeux. Parce qu'il y a des ressources humaines énormes en ce pays et il existe aussi des ressources naturelles importantes. Nous devons nous atteler, à travers les bonnes solutions pour les gérer avec rationalité et les conserver. La bonne gouvernance, c'est avant tout la bonne gestion de ce qui existe et la réflexion en vue de la mise sur pied de règles pour gérer l'avenir. Les règles à suivre en ce domaine sont précises et les programmes connus. Revoir tout cela, corriger les erreurs commises peut exiger également la mise sur pied de nouveaux programmes, meilleurs peut-être. Pour que notre pays puisse profiter de ses richesses naturelles, il faut que celles-ci soient bien gérées et également redistribuées équitablement, aussi bien entre les individus qu'entre les régions.

Nous considérons, sur ce plan que l'administration constituera la pierre angulaire de cet édifice, car c'est elle qui trace et exécute les programmes à réaliser.

Cette administration doit innover, développer ses méthodes et suivre l'exécution des programmes à réaliser. Car pour atteindre les objectifs présents, il faudrait nécessairement qu'il y ait un suivi précis du travail à exécuter quel qu'il soit, il faudrait qu'il y ait programmation et continuité. Et sur ce plan, il y a déjà des outils reconnus qu'il faudrait peut-être améliorer. S'il le faut.

Je voudrais ajouter à cet effet, que l'administration devrait être celle du peuple, être proche des citoyens, pour que chacun ressente qu'il est effective-

ment, représenté, qu'il possède des droits, que l'administration doit préserver ces droits, au moment qu'il faut, par les moyens qu'il faut. Ainsi nous aurons une administration de bonne gouvernance, une administration au service du citoyen, une administration dont la raison d'être est le service du citoyen.

L'existence de l'administration se justifie, en premier et dernier ressort par le fait qu'elle est un outil qui permet au citoyen de concrétiser ses droits, ses espoirs et ses rêves.

La confiance est essentielle pour l'action de l'administration, l'utilisateur du service public doit être confiant en l'administration. Si cette confiance n'existe pas ou si l'administration retombe dans des travers comme la corruption, le clientélisme, le détournement des deniers publics, le citoyen traitera l'administration en conséquence, et celle-ci aurait contribué à fermer une société malade.

Vous constaterez par vous-même le rôle joué par l'administration dans la construction de la société, dans la stabilité et dans la conservation de nos valeurs.

Nous sommes un pays musulman qui rejette tout ce qui est contraire à cette foi. La position de notre religion vis-à-vis du corrompu et du corrompu et vis-à-vis du détournement des biens publics est connue et ne souffre aucune contradiction.

En définitive, la réforme de l'administration est une revendication très importante, non seulement pour la gestion des questions quotidiennes, mais aussi pour la préservation de nos valeurs islamiques et la protection de notre société contre de nombreux maux sociaux.